

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°13 du 01 octobre 2015



Actuellement en région

Feuillus

Bioagresseurs – ramassage des feuilles



Parc de la Bouzaise à Beaune

C'est un sujet dont nous avons déjà évoqué l'utilité lors des précédents BSV ZNA. Le ramassage systématique et la destruction des feuilles atteintes par un agent pathogène ou des ravageurs permettent de détruire leurs formes hivernantes qui s'y trouvent.

Par exemple, pour les marronniers cette opération permet de supprimer les chrysalides hivernantes et

de limiter le nombre d'adultes émergents au printemps.

L'opération peut être réalisée dès le début de la chute des feuilles jusqu'à la fin du mois de février. Il est conseillé de le faire le plus tôt possible pour éviter la dispersion des feuilles par le vent.

Ce ramassage doit être mis en œuvre de manière collective à l'échelle d'une commune, à la fois sur les terrains publics et privés, pour éviter d'éventuelles contaminations par les feuilles non ramassées. Les feuilles ramassées doivent être détruites.

Le compostage à 40°C pendant plus d'une semaine permet de détruire les chrysalides.

Auxiliaires

Coccinelles

Les populations de ravageurs étant moins importantes, les auxiliaires, tels que les coccinelles, les syrphes et les chrysopes adultes, sont moins visibles.

Les différentes espèces de coccinelles se nourrissent principalement de proies vivantes (pucerons, cochenilles, œufs etc.). Cependant dans des conditions difficiles, certaines d'entre-elles peuvent survivre en consommant du pollen, du nectar et du miellat.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°13 du 01 octobre 2015

En région, certaines observations mettent en avant des populations de coccinelles relativement importantes dans les espaces verts des villes. Il est important de mettre en place des moyens de conserver ces populations durant l'hiver afin qu'elles soient présentes au printemps suivant pour limiter naturellement les ravageurs sur les massifs de rosiers par exemple.



Coccinelle à sept points

Rosier

Oïdium

En Saône et Loire, quelques cas d'oïdium sur les massifs de rosiers sont encore signalés.

Ce champignon provoque l'apparition d'un feutrage blanc sur les feuilles et les bourgeons. Il peut également entraîner le dessèchement complet des bourgeons fortement atteints par le champignon. Les feuilles touchées par l'oïdium se déforment au fil de l'attaque.

En hiver, l'oïdium se conserve sous forme de mycéliums capable de passer l'hiver sur des débris végétaux contaminés à la surface du sol ou dans les écailles des bourgeons.



Au printemps suivant, des pousses malades issues des bourgeons atteints constitueront des foyers primaires d'infection qui, par la suite, contamineront l'environnement du foyer après reproduction et libération des spores.

Les brouillards nocturnes et les températures encore douces en journée favorisent le développement de la maladie.

Afin de limiter les risques d'oïdium sur les massifs de rosiers, il est préférable de choisir des variétés moins sensibles, d'éviter le mouillage du feuillage lors de l'arrosage de fin journée et de supprimer les déchets de taille potentiellement contaminés par le champignon.

Des outils de biocontrôle tel que des décoctions, macérations de prêle ou de purin d'ortie peuvent être utilisées en préventif durant l'automne ou l'hiver afin de limiter les dégâts la saison suivante.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°13 du 01 octobre 2015

Ce qu'il faut retenir

Fin du cycle végétatif pour de nombreux ligneux. Début du ramassage de feuilles et des tailles dans les villes.

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	A surveiller
Processionnaire du Pin	
Mineuse du Marronnier	A surveiller
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur viorne obier	
Pyrale du buis	
Psylle du buis	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthraxose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur rosier	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n°13 du 01 octobre 2015

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par **fax** la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par **mail** à l'adresse ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : et fax :

Profession :

Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**

Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de Montceau-les-Mines, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norgues-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

